

N°9

Décembre 2020

le fil de l'Actu

Solidaires

RÉTROSPECTIVES

PORTRAITS

ECONOMIE LOCALE



Dégâts de la tempête Alex sur la commune -
Octobre





1

ÉDITO



2

INFORMATION MUNICIPALE



3

COMMENT SAVOIR SI PAR LE RECENSEMENT

RECENSEMENT



4

RETROSPECTIVES



5

VIE MUNICIPALE



6-7

ECONOMIE - LE MARCHÉ



8-9

NOUVEAUX COMMERCES



10-11

SPORTS



12

AMENAGEMENTS



13

VOIRIE



14

GESTION DES ESPACES



15

INSERTION



16

SERVICE CIVIQUE



17

CCAS



18

OBC NEWS



19

BLOC NOTES



20

ARTEMISIA



21

AGENDA

Photos de couverture : Vélo Nature - La Gacilly

LES NUMÉROS UTILES

Hôpital Redon : 02 99 71 71 71
 Pompiers : 18 ou 112
 SAMU : 15 ou 112
 Gendarmerie : 17

Mairie La Gacilly : 02 99 08 10 18
 Services techniques et urbanisme : 02 99 70 51 90
 Mairie annexe Glénac : 02 99 08 13 65
 Mairie annexe La Chapelle Gaceline : 02 99 08 12 80

De l'Oust à Brocéliande communauté : 02 97 75 01 02

Rien n'est solitaire, tout est solidaire

Victor Hugo
 (proses philosophiques, l'âme)

G

Solidaires

Voilà un mot qui fait sens en cette année si particulière. La force d'une collectivité, c'est avant tout sa solidarité face à des événements exceptionnels. Nous prendrons deux événements qui ont montré notre capacité à agir ensemble : la covid19 et la tempête Alex. Concernant la covid, les faits sont simplement là pour témoigner :

- Ouverture du marché après seulement 15 jours d'interruption ;
- Distribution à toute la population de masques ; et de gels hydroalcooliques pour les commerçants et entreprises ;
- Mise en place de la cantine scolaire dans les locaux d'artemisia ;
- Soutien aux personnes isolées ;
- Assistance auprès des résidents et du personnel de l'ehpad
- Ouverture du festival photo début juillet grâce au soutien de nombreuses associations et bénévoles, ainsi que de la gendarmerie et pompiers ;
- Actions des agents de la commune pour assurer l'entretien et la propreté des espaces publics tout en déployant un fleurissement de qualité

La pandémie qui nous touche depuis plusieurs mois constitue un véritable désastre pour notre société. Elle a impacté profondément la vie municipale et l'économie locale. Elle a retardé la mise en place du nouveau conseil municipal, retardé, voire même bloqué, certains chantiers de la commune. Elle a profondément perturbé la vie associative et mis à mal les habitudes du vivre ensemble. Mais elle n'a pas entamé notre détermination à agir pour le bien-être de tous.

Concernant la tempête alex, qui s'est abattue sur notre territoire avec pour effet de déraciner bon nombre d'arbres et de couper les routes et l'électricité dans certains hameaux et bourgs, force est de constater qu'un véritable élan de solidarité s'est manifesté de la part des habitants, avec le soutien des services techniques, pour rétablir la circulation. Qu'ils en soient remerciés au nom de tous !

Solidaires : nous le sommes. Et, face à l'adversité, il n'est d'autre choix que de résister, d'imaginer d'autres manières d'agir, de s'adapter avec intelligence au contexte nouveau qui nous est imposé.

Collectivement, tous, nous faisons face aux difficultés de la période. Même si nous devons faire des ajustements du fait de la conjoncture actuelle, notre volonté d'action reste inchangée.

Nous en voulons pour preuve la longue liste des projets en cours ou à venir portés par la municipalité :

- Nouveau lotissement de Glénac ;
- Réfection de la voirie dans le bourg de La Chapelle ;
- Réaménagement du quartier de Galia ;
- Réhabilitation du quartier du port à La Gacilly ;
- Création du pôle enfance jeunesse ;
- Rénovation progressive des équipements sportifs.

Au cours des prochains mois seront également lancés d'important travaux dans le domaine de l'assainissement :

- Extension du réseau sur le quartier du Patis à La Gacilly ;
- Réfection du collecteur principal d'eaux usées au Bout du Pont à La Gacilly ;
- Comblement des lagunes de La Chapelle-Gaceline ;
- le projet de passe à poissons - déversoir à La Gacilly.

Enfin, n'oublions pas que les travaux de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont engagés : ils permettront d'imaginer et de construire La Gacilly de demain.

Au-delà de ces grands travaux, il y a aussi le travail d'accompagnement des populations les plus fragilisées par la crise sanitaire et le soutien à la vie associative indispensable au maintien du lien social.

En cette fin d'année si particulière, nous voulons d'abord vous remercier toutes et tous pour votre engagement au sein de notre commune nouvelle.

Et nous tenons aussi à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2021. Bonne année dans votre vie personnelle, familiale, sociale et professionnelle. Bonne année dans votre vécu individuel et dans vos actions collectives. Et bonne année à vous, personnels, bénévoles, élus-es de la commune dans votre service à la population.

Continuons d'être solidaires pour œuvrer ensemble à la mise en œuvre de tous les projets dans un état d'esprit constructif et positif. Et continuons d'être unis pour bien vivre ensemble au sein de notre commune.



Les décisions municipales



25 mai 2020

Installation du conseil municipal avec 29 conseillers municipaux parmi lesquels sont élus : 1 maire de la commune nouvelle (Jacques Rocher), 3 maires délégués des territoires historiques (Fabrice Genouël – Glénac ; Pierrick Lelièvre – La Chapelle-Gaceline ; Philippe Noget – La Gacilly), 8 adjoints et 1 conseiller délégué. Les détails dans le fil de l'Actu n°8 ou sur le site www.la-gacilly.fr

26 juin 2020

Affectation des résultats

Vote des taux 2020

- Taxe d'habitation : 10,67 %
- Taxe foncier bâti : 15,23 %
- Taxe foncier non-bâti : 44,27 %

105 450 € de subventions aux associations pour l'année 2020

Vote des Budgets primitifs 2020 principal et annexes

BUDGET PRINCIPAL LA GACILLY

| FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------------|----------------|
| 5 318 071.11 € | 4 547 611.92 € |

Facturation du coût des élèves

Un enfant de l'élémentaire : 760.47 € - un enfant de maternelle : 1 565.04 €; domiciliés en dehors de La Gacilly à leur commune de domiciliation, Contrat d'association entre l'Etat et les écoles privées de Saint Jugon, Françoise d'Amboise et Sainte Thérèse.

Participation aux frais de fonctionnement de 1 478.41 € par enfant de maternelle.

673.84 € par enfant d'élémentaire.

Convention avec Morbihan Energie pour Rénovation de l'éclairage rue St Léon à Glénac pour 10 860 € TTC.

Les délibérations du conseil sont consultables sur le site de la mairie : www.la-gacilly.fr

30 octobre 2020

Travaux aménagement rue du Rahun et rue Yves Rocher – La Chapelle Gaceline, lancement de la consultation

Présentation de la liaison douce La Gacilly – La Chapelle-Gaceline

Eglise Saint-Pierre La Chapelle-Gaceline, restauration des verrières

Tarif des buses dans le cadre de la campagne de curage des fossés

Regroupement des budgets annexes La Fabrique et Maison Geffroy en un seul « Parc Immobilier » .

Subventions versées aux associations scolaires au titre de l'année 2020

2 juin 2020

Validation du débat d'orientations budgétaires 2020.

Délégations au Maire de compétences du conseil municipal pour favoriser une bonne administration communale. (ces décisions sont transcrites dans les comptes-rendus du conseil municipal)

Election des délégués au CCAS, aux commissions administratives des impôts et d'Appel d'offres.

12 commissions thématiques

Tous les détails sur le site ou dans le dernier bulletin

Représentants aux organismes extérieurs

(ex: Morbihan énergie) désignés.

Conseil d'exploitation de l'espace culturel Artémisia.

Indemnités de fonction votées. - Maire et Maires délégués : 30.86% de l'indice brut terminal de la fonction publique - Adjoints : 18% - Conseiller délégué : 12.86 % .

10 septembre 2020

Convention avec Morbihan Energies pour travaux de rénovation des réseaux d'éclairage et France Télécom à la résidence de Bel Orient pour un montant total de 159 420.00 € TTC.

Participation annuelle de la commune à l'ADMR de 10 052.50 € (2.50 € * 4 021 habitants).

Subvention aux cantines des écoles privées de Glénac et La Chapelle Gaceline : 0,80 € / repas / élève demi-pensionnaire Gacilien.

Espace culturel Artémisia – Tarification de la fin d'année 2020

Accord au plan de financement pour la valorisation du canal de Nantes à Brest et des voies vertes

Fonds de développement local aux entreprises communautaire : participation de 2 € / habitant par commune et par OBC.

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Service assainissement collectif – Comptes affermage 2019 et rapports annuels des délégataires 2019

Appel à candidature pour un chirurgien-dentiste à la maison de santé

Engazonnement des trois cimetières de la collectivité pour raisons esthétiques, économiques et écologiques.

Acquisition licence IV de débit de boisson à La Chapelle Gaceline

Prise en charge des frais d'obsèques de principe pour les indigents

Acquisition biens - Acquisition d'un bien sans maître

Ressources Humaines- Attributions de cadeaux au personnel communal pour les fêtes de fin d'année

Communauté de Communes – Représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) Pierrick LELIEVRE et Fabrice GENOUEL . Représentants à la Commission Intercommunale

des Impôts Directs (CIID) Jean-Yvon CASTEL et Sylvie ROLLO

Recensement désignation de Coordinateur Olivier REDOR (Policier Municipal) et Coordinateurs suppléants : Hélène MAGRE et Jo GUILLOUCHE

Pays de Ploërmel – Signature de la motion « Une IRM à l'Hôpital de Ploërmel »

Ouverture des commerces le dimanche (pour avis)

RECENSEMENT
de la population 2021
www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement concernera les habitants de la commune nouvelle de La Gacilly du 21 janvier 2021 au 20 février 2021

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Déroulement du recensement

Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants

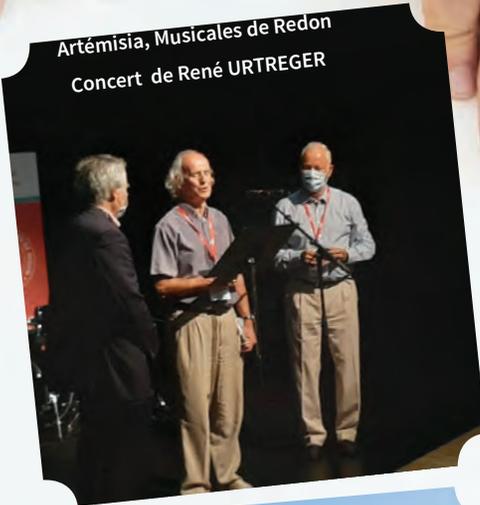


LES COORDONNATEURS DU RECENSEMENT

- Olivier REDOR, coordonnateur communal et coordonnateur pour La Gacilly
- Jo GUILLOUCHE, coordonnateur-adjoint pour Glénac
- Hélène MAGRÉ, coordonnatrice-adjointe pour La Chapelle-Gacilly

Les agents recenseurs seront recrutés en décembre 2020 et se présenteront à votre domicile avec une carte officielle

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Une participation active des bénévoles des associations du territoire : encadrement du Festival Photo, courses hippiques, concerts et manifestations culturelles



**POINT FREQUENTATION
FESTIVAL PHOTOS
307 000 VISITEURS
Merci aux 82 bénévoles**

Visites des infrastructures communales

Samedi 19 septembre, à la demande des nouveaux élus de la commune nouvelle de La Gacilly, une visite de l'ensemble des infrastructures des trois communes a été organisée.

Lors d'une prise de mandat, il est important que les élus aient une vision de l'ensemble du patrimoine de la commune. C'est désormais chose faite avec cette visite qui aura pris une journée entière tant le parc immobilier de La Gacilly, Glénac et La Chapelle Gaceline est important preuve d'un dynamisme constant dans la gestion des municipalités.



Après la visite de la mairie de La Chapelle Gaceline et les explications de son histoire par Pierrick LELIEVRE, les élus ont visité la salle des fêtes mi-toyenne de la mairie et évoqué les différents projets d'aménagement et de voirie qui verront le jour lors du mandat : réfection de la rue du Rahun et aménagement d'une voie verte entre La Chapelle Gaceline et La Gacilly, sécurisation de l'entrée du bourg...

Ensuite, nous avons visité les infrastructures sportives de La Gacilly : terrains de foot, rénovation des vestiaires, salle de tennis, salle de danse, salle de judo. Les élus en ont profité pour échanger avec les utilisateurs. Quelques travaux seront remis à l'ordre du jour afin d'améliorer les conditions d'accueil au sein de cette structure.

Puis nous avons fait le tour des différents locaux à usage commercial destinés aux Artisans d'Art et logements dans Le bourg de La Gacilly. La visite s'est conclue le matin par le nouveau quartier de l'Aff et une présentation de son devenir.



L'après midi a été consacré à la visite de Glénac avec la visite de la mairie, de la bibliothèque, de la salle St Léon et du Mortier (port et marais). Là aussi les projets sont nombreux.

Cette journée d'échanges a permis à la nouvelle équipe municipale de se réunir afin de mieux appréhender les différents projets imaginés dans les communes historiques par les précédents élus, et ainsi de s'approprier le travail qui est à accomplir dans les années à venir.

Commission économie locale

Une nouvelle commission au service de la vie économique de La Gacilly !

Dans un environnement économique de plus en plus incertain, et secoué par une crise sanitaire sans précédent, il a été décidé de créer une commission « Economie locale » .

Ses objectifs sont :

- Etre l'interlocuteur de tous les artisans, artistes, commerçants et entrepreneurs pour toute demande particulière concernant leur activité sur l'ensemble du territoire de La Gacilly Glenac et La Chapelle Gaceline.
- Veiller à l'harmonie et l'équilibre du Commerce et Service Rural dans notre commune
- Contribuer à l'animation de la vie locale
- Mener et faciliter tous les projets de développement des Entreprises

Cette nouvelle Commission présidée par Olivier Athimon est composée de :



**Olivier
ATHIMON**

Adjoint en charge
de l'économie
locale



**Philippe
NOGET**

Maire
Délégué de La
Gacilly



**Eric
VAUCELLE**

Conseiller



**Hélène
MAGRE**

Conseillère



**Karine
BRANCHE**

Conseillère



**Mallory
CANCOUET**

Conseillère



**Sonia
GUIMARD**

Conseillère

Afin de faciliter les échanges, des référents par périmètre d'activité sont à votre écoute :

SECTEUR D'ACTIVITE

Marché / Agriculteurs

Commerçants

Artisans d'arts

Artisans /Entreprises

Services à la personne (Médical, paramédical & aide à la personne)

REFERENTS COMMISSION

Mallory , Eric et Karine

Karine, Sonia et Hélène

Philippe, Sonia et Mallory

Eric, Hélène et Philippe

Hélène et Mallory

Vous voulez contacter un élu, c'est désormais très simple il vous suffit de lui écrire en direct en mettant comme adresse : prénom.nom@lagacilly.fr

Exemple : youenn.combot@lagacilly.fr



L'histoire

Depuis plus de 27 ans, le marché de La Gacilly se tient tous les samedis matin dans et autour des halles.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au 19ème siècle, les marchés étaient déjà un enjeu important pour l'économie et l'agriculture locales. Ils faisaient vivre les commerces, procuraient des débouchés pour les paysans qui venaient y vendre leur production, légumes et animaux.

Pendant longtemps, les marchés se tiennent en plusieurs endroits. Le marché aux cochons a lieu en haut de la rue Marcel Chesnais, celui des légumes sous les vieilles halles près de la médiathèque, les grandes foires place du champ de foire où se trouve l'actuelle halle.

Leurs dates et leurs emplacements faisaient l'objet de fougueuses discussions au sein des conseils municipaux. En effet pour créer un marché dans une commune, il fallait l'accord des communes voisines et la concurrence faisait rage. Ainsi, le 28 mars 1868, le conseil municipal de la Gacilly doit débattre pour autoriser ou non la création de 2 marchés annuels les 5 avril et 5 décembre dans une commune voisine. Il émet un avis défavorable : « Il y a déjà trop de marchés-foires dans un petit rayon autour de La Gacilly à cause du préjudice qui en résulte pour La Gacilly, devant ainsi détourner un trop grand nombre d'individus pour lesquels les marchés deviennent un motif ou prétexte plutôt qu'une raison valable d'absence hors de leur domicile... ».



Dans les années 1990, le maire, Yves Rocher, décide de la création des halles sur cette place renouant ainsi avec l'histoire. Depuis, ce bâtiment au style Baltard abrite le marché hebdomadaire. Il n'a connu qu'une courte interruption de quelques semaines de la fin mars au début avril, pendant le début du confinement lié à la COVID 19.



Chacun a ainsi pu mieux se rendre compte de son importance. C'est un lieu de rencontre, d'échange qui a beaucoup manqué pendant les quelques semaines de fermeture. Il suffisait de voir les sourires (masqués) sur les visages à la réouverture du marché. Malgré les règles de distanciation, le port du masque, le sens de circulation, le marché est redevenu ce lieu de vie, nécessaire et essentiel. Le marché est une invitation au partage, à l'échange et à la jovialité.

Poumon de notre commune, le marché valorise de nombreux articles, des produits frais de qualité et du terroir. Et c'est un débouché pour les producteurs locaux, maintenant que les circuits courts prennent toute leur importance.

Le marché de La Gacilly se tient tous les samedis matin dans et autour des halles. De nombreux produits alimentaires, fruits, légumes, produits laitiers, fromages, poissons, crustacés, pains, viandes et charcuteries... mais aussi vêtements, ustensiles de cuisine, fleurs, plants et plantes, sans oublier le poulet rôti et la galette saucisse vous y attendent.

Jean Yvon CASTEL, Adjoint Culture et associations

Choco & Co

Cet été, Séverine Marquetin et Françoise Hercelin ont repris la chocolaterie dans laquelle elles étaient jusqu'alors salariées. En la rebaptisant sous le nom de "Choco & Co". La qualité de leurs chocolats reste leur priorité comme celle de développer de nouvelles recettes. Elles apportent de la modernité et de la créativité. Les pépites de l'automne : le Croq'Limauve croustillant au coquelicot et à la guimauve ; le Kachot'Riz aux éclats de caramel et riz soufflé. De nouvelles créations sont attendues pour égayer nos papilles à Noël. Mais c'est encore un secret. La boutique peut maintenant recevoir les personnes à mobilité réduite. Elle propose aussi une gamme de produits comme des confitures de Carentoir, des cafés torréfiés à Muzillac et un choix de 32 thés du monde entier.



Choco & Co 2, place du Général De Gaulle, La Gacilly

Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12h et de 14 à 19h
Tél : 02 23 10 47 34 - Mail : choco.nco.lagacilly@gmail.com
www.facebook.com/Choco-N-Co-La-Gacilly



L'Ambroisie

Ouvert cet été entre 2 confinements, une première, le restaurant L'Ambroisie propose ses spécialités grecques, une autre première à La Gacilly. Anne-Cécile Letournel aux fourneaux vous fait découvrir les spécialités du pays d'Andréas Doussis qui s'occupe du service. Elle revisite les saveurs grecques avec talent et modernité : tout est fait maison, tous les jours, jusqu'à la Pita, pain grec traditionnel. La cuisine grecque est gourmande mais légère. Anne Cécile compose même une architecture aromatique pour la marier aux plats de poissons ou de viande. À découvrir... Un des seuls restaurants grecs à l'ouest de l'Oust !

L'Ambroisie, 3 rue Lafayette, La Gacilly

Ouvert du vendredi au mardi midi et soir
Tél : 02 23 10 19 50 - Mail : rsvambroisie@gmail.com
www.resto-ambroisie.fr



**SOUTENONS L'ÉCONOMIE LOCALE :
PENSONS À FAIRE NOS ACHATS
CHEZ NOS COMMERÇANTS.**



O P'tit Local

Ce nouveau commerce éco-responsable a pour philosophie de travailler au maximum avec les producteurs locaux. Les légumes viennent d'Augan, la bière de St Nolf, le miel de St Jacut. Les conserves artisanales viennent de St Jacut et de Carentoir. Le café du Pérou est torréfié en Ille-et-Vilaine. Et les vins de Loire sont en cours de certification Bio. En plus de ces produits, il propose aussi de la vente en vrac : boulgour, couscous, riz, pâtes, céréales pour le petit déjeuner, thés et cafés. En plus de son épicerie, "O P'tit local cantine" le midi vous propose aussi de vous restaurer : un menu unique qui change tous les jours. Il est aussi décliné à emporter dans des contenants en verre consignés avec possibilité de livraison à domicile. De 16 à 20h, O P'tit Local se transforme en bar à tapas. Bientôt un parc de jeu occupera les plus petits. Clotilde Souchal, qui réside sur la commune, a longuement muri son projet avant de jeter son dévolu sur ce local tout neuf, lumineux et accueillant.

O P'tit Local, 1 Avenue des Archers, La Gacilly

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 20h.

Tél : 06 83 32 39 65 ou 02 23 10 41 31

www.facebook.com/O-PTIT-LOCAL



Les Fleurs de Sidonie

Depuis le 1er octobre, La Gacilly a de nouveau un fleuriste. En plein centre, le magasin ouvert par Émilie Bonno permet aux Gaciliens de trouver leur bonheur en couleurs. Fleurs coupées, bouquets, plantes, compositions, gerbes, créations florales personnalisées pour tous les événements vous attendent. Avec Julie, Émilie

Les Fleurs de Sidonie, 2 place de l'Eglise, La Gacilly

Ouvert le lundi après-midi de 14h à 19h, du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h h à 19h et le dimanche matin de 10h à 12h30

Tél : 02 23 10 34 96

www.facebook.com/LesFleursdeSidonie/

Tartines et Bouchons

L'emblématique café restaurant épicerie de Glénac a ré-ouvert depuis le 24 octobre. Gwénaëlle et Guy Charbonneau tiennent désormais la barre de l'établissement, Madame aux fourneaux, Monsieur au service et au bar. Originaire de Vendée, Gwénaëlle a une solide expérience en cuisine. En plus de la restauration traditionnelle, elle propose aussi de la restauration plus rapide : Pizzas, Burgers et Flammekueches. Petite épicerie et pain frais tous les matins, Gwénaëlle et Guy souhaitent aussi développer les animations musicales en soirée.

Tartines et Bouchons 6 rue des marinières Glénac

Ouvert du Mardi au dimanche 7h30 - 15h et

Les vendredi et samedis 7h30 - 15h et 17h - 1h

Dimanche 7h30 - 15h et 17h - 22h

Tél : 02 99 70 63 29 - Mail : tartinesetbouchons@outlook.fr

www.tartines-et-bouchons.eatbu.com



L'inclusion par le sport



USG Pour tous : partenariat entre



Qui est à l'initiative de ce projet : Est-ce une demande de l'ESAT ou une proposition de l'USG ?

C'est l'USG, dont la promesse est de "faire grandir nos jeunes sur le terrain et dans la vie". Nous pensons que ce projet "sport pour tous" est susceptible de rassembler, lutter contre l'isolement et les discriminations. Nous sommes aussi convaincus qu'enrichir tous les licenciés par l'expression des différences de chacun est une source d'enrichissement mutuel. Le responsable du projet est même un joueur licencié à La Gacilly, c'est Pierre Blandin qui a fait un super boulot.

Quand cette nouvelle équipe a-t-elle vu le jour ?

En novembre 2020 ! C'est un tout nouveau projet. Le bureau a présenté ce projet à l'assemblée générale du club en aout, fait une présentation en septembre au CAT de La Gacilly où nous avons été accueillis à bras ouverts. Le temps de finaliser le projet, trouver les partenaires pour nous aider, régler les problèmes d'assurances et de licences, ce nouveau groupe va fouler la pelouse dès ce mois de novembre.

Quel est l'effectif actuel de cette équipe ?

A cette date, plus de 10 joueurs de l'ES-AT (CAT) de La Gacilly ont signé ! Ce qui est énorme, cela fait une personne sur cinq du foyer de La Gacilly. Nous allons démarrer avec ce groupe et nous ouvrirons très vite à d'autres CAT (Carentoir, ateliers protégés...) une fois l'organisation bien en place.

Cette section nécessite-t-elle un encadrement adapté ? si oui de quel ordre (formation particulière, plus d'encadrants...) ?

Ces nouveaux joueurs seront USG! Nous attachons une importance forte à ce que ce soit nos éducateurs du club qui les encadrent! Ils sont diplômés. Ces nouveaux licenciés bénéficieront des tenues du club, polos de sorties et survêtements de sorties, accès au foyer et sorties du club... Le fait que ce soit nos coachs, aux horaires des entraînements pour tous (à savoir les mercredis puis vendredi en fin de journée) facilitera les échanges et l'intégration.

Participeront-ils à un championnat ou est-ce plus une base loisir ?

Pour commencer c'est un loisir! Beaucoup n'ont pas fait de sport depuis longtemps. Puis nous verrons au printemps comment organiser des matchs amicaux.

Olivier ATHIMON, président d'USG Football La Gacilly

La rentrée sportive perturbée

En raison de la Covid, cette rentrée a démarré de façon particulière.

Les associations sportives et la municipalité ont dû mettre en place des protocoles sanitaires stricts afin de permettre la pratique de chaque discipline dans les Gymnases et assurer ainsi la sécurité de leurs usagers. Port du masque, gel hydroalcoolique, sens de circulation, tenue d'un registre, désinfection du matériel, ...

Pour la plupart des activités, toute cette organisation a engendré un décalage du début de saison. Mais l'enthousiasme des associations et des pratiquants était au rendez-vous tant cette reprise était attendue.

Malheureusement, tous ces efforts n'auront permis de tenir que quelques semaines, une nouvelle période de confinement ayant été annoncée fin octobre. Toutes les activités sont à nouveau à l'arrêt et les salles de sports fermées depuis cette annonce.

Malgré cette situation, des associations n'ont pas manqué d'imagination pour entretenir le lien avec leurs adhérents. En expérimentant des pratiques différentes, soit des cours à distance, soit des activités artistiques ou ludiques, elles permettent ainsi de maintenir l'enthousiasme de chacun.



Les clubs VTT au chevet des chemins

Quelles ont été les conséquences de la tempête pour votre association ?

La tempête ALEX du 02 octobre 2020 a causé beaucoup de dégâts dans les forêts gaciliennes. L'association VELO NATURE LA GACILLY, au même titre que les clubs de LA CHAPELLE GACELINE et GLENAC, a en charge l'entretien et le fléchage des sentiers VTT et PEDESTRE en lien avec l'office de tourisme. Il y avait déjà régulièrement des vérifications, mais cette tempête a, sur certains secteurs, anéanti le travail déjà effectué.

Qu'avez-vous organisé, le dimanche 18 octobre ?

Après une reconnaissance des circuits, et des travaux à effectuer, nous avons réuni près de 20 personnes de l'asso et sympathisants. Munis d'outils adéquats, 3 équipes ont coupé et débarrassé les arbres et branches qui obstruaient les chemins. Nous avons nettoyé la moitié des circuits, et il reste du travail à faire.

Pouvez-vous donner quelques exemples de lieux concernés par votre intervention ?

Les randonneurs gaciliens ont la chance de posséder des chemins et sentiers exceptionnels. Grâce au relief, à la proximité de la rivière l'Aff, et grâce à l'existence de « chemins creux » épargnés du remembrement des années 60, il existe une grande variété de parcours. Le passage de la Bouillotte, le Sentier du Cas des Crapauds, la Volière, le Carrefour des Ânes, la Croix de Jacquary, et j'en passe ! Tous ces sites ont été réhabilités.

D'où viennent ces noms poétiques ?

Ce sont nos anciens qui ont baptisés ces lieux. Et il existe encore de nombreux endroits qui méritent le détour. Nous invitons les « vieux » et « néo » gaciliens à venir les découvrir, ou redécouvrir. Pour les amateurs de randonnées pédestres, un rendez-vous est fixé tous les dimanches matin, à 9h30 sur le parking en bas des Halles de La Gacilly.

Jean-Jacques PARIS, président de Vélo Nature La Gacilly

Sauf avec leur accord attention à ne pas "enlever" des bois appartenant à des propriétaires privés



Révision du PLU de la commune de La Gacilly

Une large concertation des habitants pour le prochain Plan Local d'Urbanisme

La Gacilly engage aujourd'hui la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il s'agit d'actualiser le projet d'aménagement et de développement durable du nouveau territoire communal, et de faire évoluer, en fonction, le règlement d'urbanisme qui y est associé. Parce que ce projet concerne tous les habitants, les élus souhaitent et organisent une large concertation pour que ces outils d'urbanisme accompagnent au mieux les projets, individuels ou collectifs. Pour prendre en compte vos préoccupations, répondre à vos questions, ou tout simplement vous informer, nous vous inviterons à une réunion de présentation de cette démarche par le groupement K.urbain dès que les règles sanitaires le permettront. Au-delà du registre d'élaboration mis à votre disposition en mairie, voici les thèmes des réunions de concertation pour le PLU, animées par Myriam Vinagre, sociologue :



Réunions reportées en raison du confinement

Thèmes des réunions PLU

- Présentation de la démarche de révision du PLU
- Les manières d'habiter à La Gacilly
- Les dynamiques sociales du territoire
- Les espaces naturels et agricoles
- Permanence à l'attention des chefs d'exploitation agricole
- Le développement de l'économie locale

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



De l'ouest à Brocéliande
COMMUNAUTÉ

Contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissements non collectifs :

Conformément à la réglementation afin de garantir la salubrité du territoire et la santé de tous, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'Oust à Brocéliande Communauté doit procéder au contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectifs tous les 6 ans. La société VEOLIA a été missionnée pour la réalisation de ces contrôles réglementaires obligatoires.

Les contrôles seront précédés d'un avis de passage que vous recevrez par courrier au moins 7 jours avant le rendez-vous. En cas d'impossibilité de votre part, vous pourrez contacter VEOLIA au 0 969 323 529 (choix 1) afin de convenir d'un nouveau rendez-vous.

Pour toute demande autre que la prise de rendez-vous et la réalisation du contrôle, vous pouvez contacter le SPANC au 02.99.06.08.04 ou par mail à spanc@oust-broceliande.bzh.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) poursuit l'opération subventionnée de réhabilitation des assainissements non collectifs à risques.

Elle permet aux usagers volontaires d'obtenir 30 % de subvention sur le montant des travaux de mise en conformité, avec un montant subventionnable maximum de 8500 € TTC.

Les conditions d'éligibilité :

- être propriétaire de son logement au plus tard au 1er janvier 2011
- le dispositif d'assainissement doit être classé à risque sanitaire lors du dernier contrôle.

L'étude nécessaire à la conception du nouvel assainissement sera réalisée par de l'Oust à Brocéliande

Communauté. Le propriétaire devra ensuite demander deux devis auprès d'installateurs de son choix. Le SPANC réalisera la demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne avant le début des travaux. Le versement des subventions s'effectuera après la réalisation des travaux, sur présentation de la facture acquittée.

Plus d'informations :

02 99 08 06 04

spanc@oust-broceliande.bzh



comité de bassin
Loire-Bretagne

FOCUS SUR LA VOIRIE

Une des missions confiées aux agents du service Voirie de la Commune est de veiller au bon entretien des routes et des chemins communaux, et notamment de ses abords : les fossés.

Qu'est-ce qu'un fossé ?

Un fossé permet d'assurer la fonction de drainage de parcelles, par l'écoulement de l'eau retenue en excès dans les terres, notamment pour permettre d'améliorer les usages des sols telles que les cultures agricoles ou les productions forestières. Il permet aussi, dans le cadre de propriétés individuelles, le libre écoulement des eaux provenant de l'amont de ces propriétés. Le fossé permet aussi, dans ses fonctions d'intérêt général, l'évacuation des eaux de ruissellement provenant de zones imperméabilisées comme les routes, chemins, rues, parkings.

L'entretien des fossés

L'entretien de ces fossés nécessaire pour maintenir leur bon fonctionnement et leur permettre d'assurer leur fonction de libre écoulement des eaux, doit être assuré par tout propriétaire riverain (article 640-641 du code civil). Cependant, c'est principalement la municipalité, de par le service qu'elle assure auprès de ses concitoyens, qui se charge, de cette mission sur les 90 km de voirie que compte environ la commune nouvelle. Ainsi, Anthony Bruneau, responsable du service Voirie, avec l'ensemble de ses agents, et en collaboration avec les élus de la commission Voirie, ont élaboré un **plan Triennal de curage des fossés** (à raison de 30km par an).

La 1ère tranche

Elle a donc débuté début octobre sur les routes de La Gacilly, Glénac et La Chapelle Gaceline. La Chapelle Gaceline où une campagne d'élagage a déjà eu lieu en 2015, facilitant ainsi le curage et le passage des engins par la suppression des branches basses et pendantes et limitant aussi la montée des feuilles et donc des déchets organiques susceptibles de s'accumuler dans les dits fossés. Les zones traitées en priorité sont également les zones où les fossés sont saturés et où il devient urgent d'intervenir pour ramener le fossé à son état initial et ainsi restaurer sa fonction hydraulique. L'entreprise « Coyac Jean-Claude », qui a été retenue lors de l'appel d'offre public, assure ce travail de curage.

Lors de cette campagne de curage, il est constaté qu'il y a un certain nombre de buses cassées ou non conformes.



Le dérasement du fossé



Le curage du fossé

C'est pourquoi, **uniquement** dans le cadre des campagnes de curage, **il est proposé aux propriétaires concernés, une installation ou un changement de buses par les agents municipaux.** Ce service est facturé 120€ TTC pour une buse de 6 mètres de large, et 160€ TTC pour une buse de 8 mètres de large (Fourniture et pose par les services municipaux). Les travaux de busage restent toujours soumis à autorisation de voirie à demander en mairie. Cette 1ère tranche de curage a cependant pris un retard en raison de la dernière tempête, qui a provoqué dans certaines zones des chutes d'arbres et des lignes téléphoniques à terre qui ne sont à ce jour toujours pas réparées. Soyez patients, car de toute façon, les fossés bordants nos routes communales seront traités en grande partie sur ces 3 années 2020-2021-2022.

Parole d'agent

La gestion du Fauchage

Une petite explication d'Anthony Bruneau, responsable voirie, s'impose pour la gestion du fauchage qui se décompose en 2 étapes :

- 1) Le fauchage d'accotements réalisé début **mai** (1.60 m de large en moyenne) avec dégagement complet sur des zones bien définies comme les carrefours, les entrées d'agglomération, les abords des panneaux de signalisation et les virages.
- 2) Le Fauchage complet (accotements, fossés et talus) qui intervient à partir de **mi-septembre**.

Entre ces deux périodes, nous limitons l'intervention des engins de débroussaillage dans le but de respecter et de protéger la biodiversité. C'est ce qu'on appelle la gestion différenciée qui s'applique dans toutes les zones qui ne portent pas atteinte à la sécurité des usagers (routes, chemins et certaines parcelles communales).

Nous vous reparlerons dans notre prochaine édition de cette **Gestion Différenciée**, avec l'interview du responsable Environnement et Cadre de vie de la commune nouvelle, M. Philippe Nocquet.

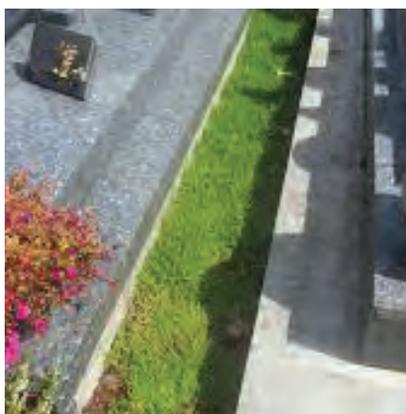
Végétalisation des cimetières

OBJECTIFS

Depuis 2014, la commune de La Gacilly n'a plus recours aux pesticides sur l'ensemble des espaces dont elle a la charge. Cependant, les cimetières présentent de nombreuses difficultés dans la mise en place de pratiques sans intrants chimiques et plus respectueuses de la biodiversité. Leur conception très minérale et la symbolique du lieu conduit à ce que le moindre brin d'herbe poussant est perçu, par les familles, comme un abandon et un manque de respect envers les défunts. Enfin, comme tout espace essentiellement minéral, les cimetières absorbent les rayons du soleil, retiennent la chaleur et perturbent le petit cycle de l'eau. C'est pourquoi la commune de La Gacilly mène une politique de végétalisation des cimetières et de gestion écologique de ces espaces.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Après avoir étudié les différents paramètres à prendre en compte pour végétaliser les cimetières (surface végétalisable, obstacle à la gestion...), les élus et le service espaces verts ont décidé d'adopter des stratégies différentes en fonction des espaces : dans les cimetières de La Gacilly et Glénac, des semis à dominance de graminées fétuque ont été choisis pour leur capacité à végétaliser des espaces à fortes contraintes, leur résistance aux changements météorologiques (fortes chaleurs, sécheresses, pluies...) et leur caractère peu envahissant ;



Les espaces situés entre les tombes, qui doivent être entretenus par les familles, pourront être plantés de Sedum. Les familles devront en faire la demande.

Les allées seront dorénavant toutes enherbées sauf resteront les grandes allées centrales qui sont nécessaires à la circulation.



RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

La végétalisation et la gestion écologique des cimetières participe à réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain et de ruissellement et à développer la trame verte au sein de la ville. Ces espaces offrent de nouveaux et nombreux habitats pour la faune et à la flore.

Les panneaux expliquant les techniques de gestion adoptées ainsi que les objectifs visés permettront de sensibiliser les familles sur les changements paysagers. Ils amélioreront également la perception et l'acceptation de la flore spontanée.

Parallèlement l'installation de plateforme de compostage a été déployée sur les 3 cimetières de la commune. Les déchets verts types : fleurs fanées, arbustes secs, terre, tourbe, potée... y sont déposés et rejoignent le compost de la ville. L'objectif étant de réduire la part de déchets verts déposés dans les poubelles dédiés aux déchets ménagers. En plus de ces mesures, une gestion écologique est mise en place dans tous les cimetières du territoire.

De grands panneaux pédagogiques seront installés dans les cimetières pour expliquer et accompagner les changements de pratiques





Aide Emploi Services
1 rue du Tribunal
35600 REDON
Tél 02 99 71 20 62



Territoire d'intervention

Vous recherchez un emploi ?
CONTACTEZ
AIDE Emploi Services !

AIDE Emploi Services est une association qui vous propose **des missions** selon vos besoins et votre projet professionnel.
Auprès des particuliers : ménage, repassage, jardinage, déménagements, bricolage, ...
Auprès des associations et collectivités : entretien des locaux et espaces verts, manutention, aide en cuisine, plonge, ...
Auprès des entreprises : magasinage, collecte des déchets, démolition, manutention, ...

1, rue du Tribunal – 35600 REDON
02.99.71.20.62
www.aideemploiservices.com

Vous recherchez du personnel ?
CONTACTEZ
AIDE Emploi Services !

Particuliers, collectivités ou entreprises, AIDE Emploi Services **met à votre disposition du personnel répondant à vos besoins** pour des tâches ponctuelles (minimum 1h) ou des recrutements en ménage, entretien de bâtiments, nettoyage, manutention, assistance administrative, espaces verts, mise à disposition de camion avec chauffeur, ...

Avec crédit d'impôt pour les particuliers.

1, rue du Tribunal – 35600 REDON
02.99.71.20.62
www.aideemploiservices.com



De l'Oust à Brocéliande Communauté a repris cet été la gestion de la piscine de Guer. Réouvert depuis le 8 septembre, l'équipement propose quotidiennement des créneaux tout public ainsi que deux nouvelles activités.

L'équipe de 4 maîtres-nageurs sauveteurs proposent au total 6 activités différentes :

- 15 cours d'Aquagym,
- 2 cours d'Aquagym grand bassin (avec ceinture de Flottaison) - NOUVEAU
- 9 cours d'Aquabike - NOUVEAU
- 11 cours de natation pour les enfants,
- 2 cours de natation pour les adultes,
- 1 cession bébé nageurs et jardin aquatique (le sam. matin).

Le créneau du mercredi s'ajoute aux précédents horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 12h15-14h,
- Mardi : 19h-21h,
- Mercredi : 12h à 14h
- Jeudi : 12h-14h
- Vendredi : 19h-21h
- Samedi : 14h-17h30
- Dimanche : 10h-12h30

Renseignements :

02 97 22 00 66
Piscine.guer@oust-broceliande.bzh
 Page web : https://www.oust-broceliande.bzh/accueil_obc/culture_sports_et_loisirs/piscine__equipements_sportifs/piscine_de_guer

Pour les non-résidents de l'Oust à Brocéliande communauté le tarif est différent.

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile, il vous sera nécessaire pour bénéficier du tarif pour les habitants OBC.

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

Débutants ou experts, une large gamme d'outils et d'ateliers vous est proposée pour vous initier, approfondir ou simplement partager vos usages numériques.

Les espaces publics numériques vous accueillent sur Guer, La Gacilly, Malestroit et certaines communes en itinérance.

Renseignements auprès de David Davalo : 06 02 50 81 11 / e pn@oust-broceliande.bzh

2020/2021 : UN PROGRAMME JOUR ET NUIT

Pour l'année 2020/2021, les services culturels communautaires ont concocté un programme d'animation riche et varié sur le thème du jour et de la nuit pour ravir petits et grands. Retrouvez dès à présent l'intégralité du programme dans votre mairie, votre médiathèque, les offices de tourisme, etc ou sur www.oust-broceliande.bzh et l'application d'OBC : OBC Mobile

RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S-RAM

Alexandra Jannin | Pôle enfance 16 rue de Bel Air 56910 CARENTOIR

Le RAM est un service public de proximité accessible à l'ensemble des usagers du territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté.



Pour les parents, le RAM :

- Informe sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire : collectif, familial, individuel
 - Présente les modalités d'accueil au domicile des assistantes maternelles, les démarches administratives (CAF, Pajemploi...), la réglementation du contrat de travail...
 - Accompagne et écoute les parents-employeurs tout au long de l'accueil de leur enfant
- Ce sont 249 assistantes maternelles qui exercent sur OBC pour un peu plus de 900 places d'accueil.

RAM PERMANENCE DE CARENTOIR

02 99 08 07 06
ram.carentoir@oust-broceliande.bzh
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 8h30-12h45 / 13h45 - 17h00
 (permanence téléphonique ou sur RDV)

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, le RAM :

- Accompagne dans l'exercice de leur profession, écoute, soutien
- Informe sur la réglementation, leurs droits et leurs devoirs
- Echange lors de soirée, des temps collectifs

Pour les candidats à l'agrément, le RAM:

- Informe sur la procédure d'agrément, l'exercice du métier, les actions du Ram...
- Les Temps collectifs ont lieu régulièrement à Augan, Beignon, Carentoir, Guer, La Gacilly, Malestroit, Monteneuf, Pleucadeuc et Sérent, et occasionnellement sur les autres communes.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA PETITE ENFANCE sur notre site Internet et notre application mobile.

Déchèterie intercommunale de Carentoir

Horaires d'ouverture :

| | Matin | Après midi |
|----------|--------|------------|
| Lundi - | Fermée | 13h30-18h |
| Mardi - | Fermée | 13h30-18h |
| Mercredi | Fermée | 13h30-18h |
| Jeudi - | Fermée | 13h30-18h |
| Vendredi | 9h-12h | 13h30-18h |
| Samedi | 9h-12h | 13h30-18h |

Parc d'Activités de l'épine

56910 CARENTOIR -
Tel 02-99-08-99-26

NB : numéro de téléphone ne fonctionnant que pendant les horaires d'ouverture.

Maison de service au public (MSAP)



Le service vous accompagne dans toutes vos démarches administratives numériques
Après de ces structures



Missions Locales

Contactez-nous au 06.02.50.81.17 ou

par mail : msap@oust-broceliande.bzh

Permanences à la Gacilly

| MARDI | |
|------------------------------------|--------------------------|
| SEMAINE PAIRE | SEMAINE IMPAIRE |
| 9H00 12H30 BEIGNON MAIRIE | |
| 14H 18H CARENTOIR | 14H 18H LA GACILLY |

A votre service dans nos mairies

Depuis la rentrée, Aurélie Bloyet vous accueille aux mairies annexes de Glénac et La Chapelle Gaceline

Sandra Choquet et Aurélie Pongérard vous reçoivent toujours à l'accueil de la Gacilly
Et Véronique Friguel et Valérie Lumeau vous retrouvent au secrétariat des services techniques pour toutes les questions d'urbanisme, voirie...

Nouveaux horaires de vos mairies

| | Lundi | | Mardi | | Mercredi | | Jeudi | | Vendredi | |
|----------------------|------------|-------------|------------|-------------|----------|---------|------------|-------------|------------|-------------|
| La Gacilly | 9h-12h | 14h-17h | 9h-12h | 14h-17h | 9h-12h | 14h-17h | 9h-12h | 14h-17h | 9h-12h | 14h-17h |
| La Chapelle Gaceline | 9h30-12h30 | Fermé | 9h30-12h30 | Fermé | Fermé | | Fermé | 13h30-16h30 | Fermé | 13h30-16h30 |
| Glénac | Fermé | 13h30-16h30 | Fermé | 13h30-16h30 | | | 9h30-12h30 | Fermé | 9h30-12h30 | Fermé |

Inscription sur les listes électorales

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité en 2020.

En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

**Contactez la mairie
au 02.99.08.10.18**

Le pouvoir d'être utile



Lucas Monnier

Deux jeunes en service civique à l'école élémentaire Jean de La Fontaine contribuent aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.



Emilie Naulot

Comment avez-vous connu le Service Civique ?

E : J'avais entendu parler du Service Civique au collège et au lycée ; quant à cette mission, j'en ai eu connaissance grâce à un panneau d'affichage numérique dans la ville de La Gacilly.

L : J'ai connu le service civique grâce au bouche à oreille, par des liens familiaux et amicaux.

Qu'est-ce qui vous a motivé(e) à participer au Service Civique ?

E : La mission correspond parfaitement à mes aspirations, car c'est pour moi l'occasion d'avoir une expérience de travail auprès d'enfants, ce qui me manquait jusqu'alors. Je suis, en outre, heureuse de pouvoir m'engager pour mon pays et contribuer à l'enseignement pour tous.

L : L'enrichissement personnel et l'expérience qu'il pouvait m'apporter, de plus, il me permet d'acquérir de nouvelles connaissances.

En quoi consistent vos missions au sein de l'école ?

E&L : Lucas et moi avons pour mission principale d'assister les enseignant.e.s de l'école aussi bien en classe que lors d'activités ponctuelles au sein de l'école ou à l'extérieur. Nous leur apportons également une aide matérielle (impressions, photocopies, plastifications, découpage, etc. du matériel pédagogique).

Si nous ne sommes pas des enseignants, nous animons tout de même parfois les ateliers créés par les enseignant.e.s, pendant que ceux-ci/celles-ci en animent un autre avec une autre partie de la classe. Les classes de Jean de La Fontaine étant toutes des classes en double niveau, je pense que c'est un soulagement pour les enseignant.e.s de pouvoir laisser une partie de la classe sous la supervision de Lucas ou moi pendant qu'il/elle dispense un cours plus complexe à l'autre partie. Nous aidons également les élèves qui ont besoin d'une attention particulière en classe. Nous surveillons les récréations. Nous aidons lors d'activités culturelles ou sportives (séances d'arts plastiques, ateliers cuisine lors de la semaine du goût...).

Durant vos missions avez-vous éprouvé des difficultés ?

E : C'est ma première expérience de travail avec des enfants ; les difficultés que j'éprouve parfois sont relatives à la façon dont je dois m'exprimer avec eux. Je cherche une communication qui soit à leur portée, tout en n'étant pas trop infantilisante. Je ne sais parfois pas quels mots je peux employer, par exemple. Mais les enfants n'ont pas l'air de remarquer mes hésitations !

L : Je n'ai pas éprouvé de difficulté particulière.

Comment se passent les relations avec les autres professionnels ?

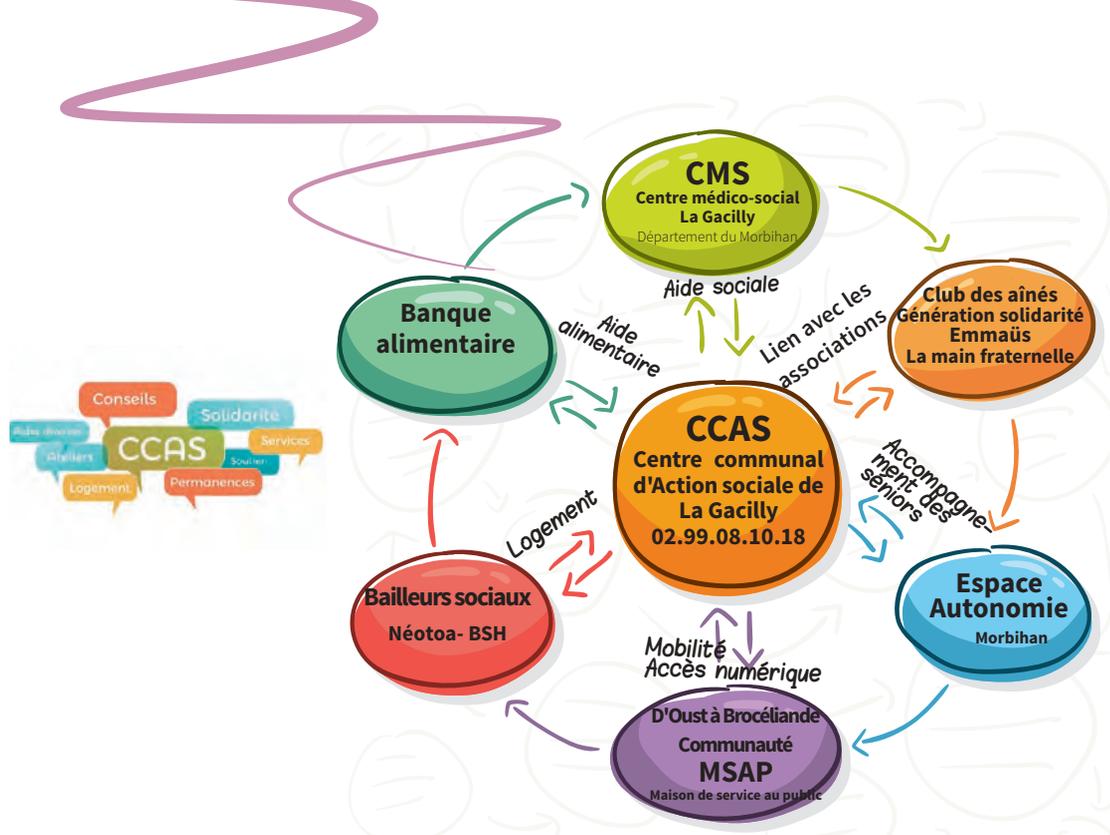
E : Extrêmement bien ! Nous avons été accueillis à bras ouverts dans une équipe très sympathique et bienveillante. Je me suis tout de suite sentie intégrée, comme si cela faisait des années que je travaillais à Jean de La Fontaine. L'ambiance de l'école en général est bienveillante ; on s'y sent bien.

L : Les relations avec les autres professionnels se passent très bien car l'équipe est à l'écoute et très accueillante, on s'y intègre donc aisément.

Conseilleriez-vous le Service Civique ?

E : Je conseillerais cette mission aux jeunes qui, comme moi, souhaitent obtenir une expérience de travail dans le domaine de l'enseignement aux enfants. En effet, même si je n'enseigne pas cette année, j'apprends beaucoup à observer les enseignant.e.s ; cette année à Jean de La Fontaine sera sans nul doute très enrichissante, autant sur les plans professionnels que personnels. C'est pourquoi je recommanderais cette mission à d'autres jeunes. Toutefois, le Service Civique représente 30 heures de travail par semaine, pour un salaire bien en-dessous du SMIC. Je trouve cela injuste, car les volontaires effectuent un véritable travail, et peuvent difficilement avoir un autre emploi à côté. Aussi, financièrement parlant, je ne recommanderais pas le Service Civique.

L : Oui, je conseille le service civique car c'est une expérience très enrichissante.



Animations offertes par le CCAS durant la semaine bleue du 5 au 11 octobre dernier, semaine nationale consacrée aux retraités et personnes âgées :



Chaque année le CCAS invite les aînés de la commune à un repas animé. Il avait ainsi réuni 300 convives en Octobre 2019.

En 2020, en raison de la situation sanitaire, ce repas n'a pu être organisé. Les membres du CCAS ont donc imaginé le remplacer par un panier garni qui a été composé par la boutique « La Trinitaine » située au bout du pont à La Gacilly ainsi qu'un parfum offert par l'entreprise Yves Rocher.

Deux sortes de paniers garnis ont donc été proposés aux aînés de Glénac, La Chapelle Gaceline et La Gacilly, selon que les personnes vivaient seules ou en couple.

C'est ainsi 643 paniers qui ont été confectionnés pour l'occasion.

De plus, le CCAS a offert un repas animé par le groupe de musique « Ca Ribote » dans les 5 villages qui composent l'EHPAD de La Gacilly. Ce fut un moment apprécié par les résidents, occasion de partager un bon repas accompagné de musique et de chants. Les membres du CCAS ont aussi offert un parfum Yves Rocher à chacun.

Enfin, une projection du film « Les sillons de la liberté. Le dernier paysan breton » a eu lieu le mercredi 7 octobre au centre culturel Artémisia, toujours dans le cadre de la semaine bleue.

Catherine Le Chêne-Colléaux,
adjointe aux affaires sociales



Entretien avec Frédéric Guyomarc'h et Arnaud Véron, directeur et régisseur d'Artémisia

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Frédéric

Je suis natif de Brest dans le Finistère Nord. Pendant mes études de sport, et afin de les financer, j'ai travaillé dans un café-concert au Run Ar Puñs à Châteaulin en tant que barman. Puis, de fil en aiguille, je suis devenu président de l'association pendant 10 ans. Run Ar Puñs participe à un maillage culturel équilibré qui ne se limite pas aux grandes villes ou aux grands événements et qui constitue un lieu de vie et de lien social en accueillant des résidences d'artistes, des concerts, etc ...

Cela m'a permis de découvrir l'ensemble des facettes de l'exploitation de ce type de structure et m'a donné envie d'aller plus loin bien sûr. J'ai donc pris la direction d'un équipement et de projet culturel à Angers.

Puis j'ai voulu découvrir les artistes de manière plus proche et comprendre leur dynamisme. Aussi je me suis mis à disposition du projet d'un artiste. Cette collaboration, qui devait durer deux mois, a duré finalement 7 ans en tant que manager. Ça m'a conduit au Mali et en Palestine par exemple. Être manager d'artistes (Kwal et Lo'Jo) comporte un gros travail administratif. Puis je suis revenu dans le Finistère pour accompagner le développement de festivals. Et c'est lors d'une régie que j'ai découvert l'Artémisia. J'ai postulé quelques jours plus tard car le projet est intéressant à construire.

Arnaud :

Je suis natif de la région Parisienne, une région très riche culturellement et je suis musicien depuis mon plus jeune âge : je joue de la guitare, du piano, de la basse. Je me suis dirigé vers une école d'électrotechnique en lien avec ma passion la musique. Très naturellement, à la fin de mes études, je me suis orienté pour travailler comme technicien en studio d'enregistrement. J'y ai travaillé pendant 4 ans, principalement en enregistrement et aussi en mixage.

Par la suite, et toujours en région parisienne, j'ai intégré une salle orientée vers la programmation de musique actuelle (rock, rap...). J'y ai passé 5 bonnes années, notamment en participant à la création de l'un des premiers festivals urbains mêlant sports, graphisme, concerts. Une très belle expérience. Puis j'ai travaillé dans le festival des Arts de Rue à Cergy Pontoise, un gros événement familial. Je me suis ensuite orienté vers un statut d'intermittence en régie son (concerts, lieux, festivals). Enfin, j'ai été programmateur dans un théâtre pendant trois ans dans les Yvelines. Mon parcours m'a aussi, comme Frédéric - mais moi sur le plan technique - permis d'accompagner en tournée des artistes, par exemple Système Castafiore (une compagnie de danse). Par réseau, j'ai eu connaissance de l'Artémisia, et j'ai souhaité rejoindre ce projet.



Pouvez-vous nous donner votre regard sur l'équipement qu'est Artémisia et son projet ?

Arnaud :

L'Artémisia est très bien implanté dans le cœur de ville ; le cadre naturel en fait un bon choix qui favorise la création. Cette proximité avec le centre est vraiment un atout majeur.

Frédéric :

Le lieu permet d'accueillir des projets variés grâce à la diversité des équipements. L'atout principal est que le projet est à construire dans le cadre d'un projet culturel communal. En lien avec le conseil d'administration, une grande réflexion est en cours autour de projets dans l'atrium. Pourquoi ne pas imaginer y réaliser des ateliers orientés vers la culture ? Il faut aussi que ce lieu soit ouvert à l'ensemble des générations, y compris la jeunesse, afin d'en faire un véritable lieu d'échange. En ce sens, le travail de l'été passé a été très important [NDLR : Frédéric a travaillé avec l'ensemble des acteurs culturels locaux à une programmation "hors les murs"].

Il ne faut pas considérer ce lieu uniquement comme une salle des fêtes, mais aussi un espace de création culturelle. Il faut s'ouvrir également aux nouvelles technologies dans l'art : le défi est d'amener ces nouvelles technologies en milieu rural. Plusieurs projets ayant cette ouverture seront proposés au public dans les mois à venir. En fonction, évidemment, de l'évolution de la situation sanitaire.

Bilan de l'Année 2020 :

A fin Octobre, 98 jours d'exploitation pour 19 420 personnes accueillies.

Quelques chiffres de notre Eté Spectaculaire :

11 soirées ou journées de spectacles entre Glénac, La Chapelle Gaceline et La Gacilly sur l'été entre le 13 juillet et le 05 septembre

Plus de 1500 spectateurs touchés.

Nous avons embauché 63 artistes et 20 techniciens.

Organisation de ces événements conjointement avec les associations de La Gacilly et dans la stricte application des prérogatives sanitaires (masque obligatoire, gel hydro et gestes barrières) avec systématiquement une déclaration préalable en préfecture.



**Collectes 2021
à Artémisia
La Gacilly**

- 19 janvier de 15h-19h
- 26 avril de 9h-13h
- 23 juin de 15h-19h
- 31 août de 15h-19h
- 9 novembre de 15h-19h

Dates pouvant être modifiées par l'établissement français du sang

ATTENTION
Sur rendez-vous à prendre sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

ARTÉMISIA

Le vie en scène



30 janvier 2021
en partenariat avec le festival Zef et Mer
Conte en Gallo à Artémisia



14 Mars 2021
Jean François ZIGEL nous raconte La Gacilly au piano



03 Avril 2021
Baptiste LECAPLAIN

Directeur de publication

Jacques ROCHER- Maire

Président de la commission :

Youenn COMBOT délégué à la communication

Comité de rédaction :

Karine Branche Pierre Choupeaux Jean-Yvon Castel

Jo Guillouche Fabrice Genouël

Rédaction, maquette et publication :

Catherine Soulain chargée de communication

Contact : communication@lagacilly.fr 02 99 08 10 18

Distribution : La Poste **Tirage :** 2 300 exemplaires

Imprimerie : Nuances Redon

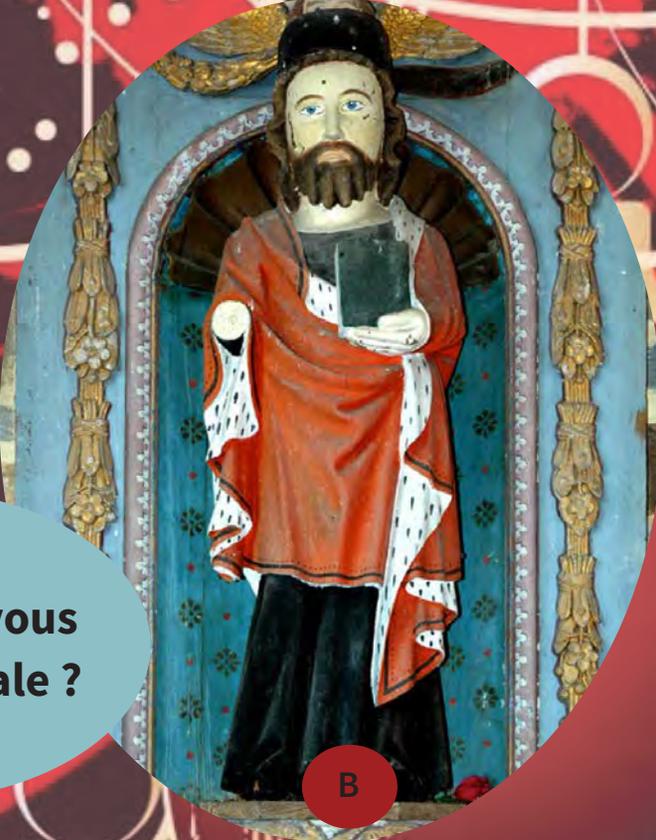


DANS NOTRE COMMUNE, VOUS RECEVREZ DIRECTEMENT LES CODES PERSONNELS POUR VOUS RECENSER EN LIGNE

Répondez sur www.le-recensement-et-moi.fr



A



B

Connaissez-vous l'histoire locale ?



C

Avec l'aimable participation de l'association "La Gacilly Patrimoine"

Règlement du concours : réponse sur coupon ci-dessous, ou papier libre à déposer en mairie ou par mail à communication@lagacilly.fr. En cas d'ex-aequo, un tirage au sort aura lieu afin de départager les gagnants. A gagner 1 place pour un spectacle à l'Artémisia. 4 places mises en jeu. 1 seul gagnant par famille.



Nom

Prénom.....

Adresse

.....

Tel :.....

A Prise vers 1970, voici la photo d'une rue que vous avez reconnue, mais quel nom portait-elle avant la révolution ? **1**..... La maison du fond avec son portail est une vieille dame de plus de 300 ans, en 1795 par qui a-t-elle été visitée ? **2**..... Quel était le nom de la propriétaire en 1828 ? **3**..... Puis pendant 123 ans à quoi a-t-elle servi ? **4**.....

B Cette statue en bois polychrome décore la **1**..... Datée du **2**....., elle représente un saint bien connu des Bretons. Quel est son prénom : **3**....., son nom de famille **4**..... ?

C Cette minoterie, construite en **1**....., située dans le hameau de **2**..... avait deux sources d'énergie : la rivière **3**..... et un **4**..... qui s'entendait dans toute la commune.